

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GONDREVILLE LA FRANCHE**

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 7

L'an deux mil vingt-trois,
Le vendredi 8 décembre à vingt heures trente.
Le Conseil Municipal de la Commune de GONDREVILLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
sous la présidence de Monsieur Rémi DURAND, Maire.

Convocation du Conseil Municipal : 27/11/2023

Présents : M. DURAND Rémi, M. BILLARD François, Mme MALCOEFFE
Christine, Mme GOGET Virginie, M. HUREAU Rémy, Mme FAUVERTEIX
Valérie.

Absente excusée avec pouvoir : Mme BOYER Romy a donné pouvoir à Mme
FAUVERTEIX Valérie

Absents excusés sans pouvoir : M. M. BOERO Jérémie & M. FABRE Bernard

Absents : M. SPILERS Rudy & M. HALOT Philippe

Secrétaire de séance : Mme FAUVERTEIX Valérie

**Objet : Avis sur le projet photovoltaïque situé sur les communes de
Treilles et Gondreville (Echangeurs A19/A77)**

Vu les articles L 122-1 et R 122-7 du Code de l'Environnement,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Communauté de
Communes des Quatre Vallées (CC4V) en vigueur depuis le 2 mars 2023,

Vu le dépôt du Permis de Construire n° PC 045 158 23 A0003 en date du 28 juillet 2023
à la Mairie de Gondreville ;

Vu le dépôt du Permis de Construire n° PC 045 328 23 A0002 en date du 28 juillet 2023 ;

Vu l'avis de Monsieur le Maire de Gondreville exprimé au titre du Code de
l'Urbanisme en date du 28 Juillet 2023.

Vu l'avis de Monsieur Gérard LARCHERON, Président de la CC4V de Ferrières en
Gatinais en date du 03 août 2023.

Vu l'avis de Monsieur Gérard LORENTZ, Vice-Président de l'Agglomération
Montargoise au développement économique en date du 08 août 2023.

CONSIDERANT qu'une demande de permis de construire a été déposée en vue de construire une centrale photovoltaïque sur un terrain d'environ 15 hectares sur les communes respectives de Treilles en Gatinais et de Gondreville aux lieux-dits « Le Soy » et « Les Coqueluchons ». La surface clôturée sera de 14,01 ha pour une puissance installée de 13,74 MWc.

Caractéristiques Commune de TREILLES EN GATINAIS :

- Surface projet : 10,7 ha
- Nombre de modules : 18279
- Puissance : 10,23 MWc

Caractéristiques Commune de GONDREVILLE :

- Surface projet : 3,31 ha
- Nombre de modules : 6264
- Puissance : 3,51 MWc

CONSIDERANT que la commune voit une incompatibilité entre ce projet et un futur projet d'agrandissement d'une zone industrielle sur le territoire de la CC4V et l'AME qui est mené par le SCOT à cet endroit même pour un futur échangeur A19/ A77

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis défavorable à ce projet.
- **CHARGE** le Maire de toutes les formalités nécessaires.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Rémi DURAND**



Certifiée exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 12 DEC. 2023
Et de la transmission en Préfecture le 12 DEC. 2023